



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

**Terminaux de paiements électroniques - demande de participation
de l'Etat**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

En 2004, la carte bancaire est devenue le moyen de paiement préféré des Français. Face à cette réalité nouvelle, les collectivités locales doivent équiper les guichets de leurs régies d'encaissement de terminaux de paiement électronique. La généralisation de l'acceptation des moyens de paiement moderne devient un axe majeur de modernisation des services publics de proximité.

A cette fin, l'Etat s'est mobilisé sur le développement des moyens alternatifs au chèque dans la sphère publique, en apportant son appui aux collectivités locales. Ainsi, il appliquera une baisse de 50 % du coût lié aux transactions par carte bancaire et prendra en charge 30 % du coût d'achat et d'installation des mille premiers terminaux de paiements électroniques mis en place par des collectivités locales dans le cadre des plans d'actions départementaux d'ici la fin juin 2006.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à cette démarche et de procéder, dès que possible, à l'acquisition complémentaire de 3 terminaux électroniques de paiement afin de pouvoir bénéficier d'une participation de l'Etat aux frais d'acquisition et d'installation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- inscrire au budget les crédits nécessaires à l'acquisition de ces terminaux de paiements électroniques.
- et solliciter la participation financière de l'Etat correspondante.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE